

# Collectif des Acteurs Santé et conditions de vie des saisonniers du tourisme en Oisans



## Contexte

L'amélioration des conditions de vie des saisonniers est au centre des propositions émises par le Conseil Economique et Social Régional dans son avis du 21 mai 1997, actualisé le 19 février 2003.

« L'amélioration des conditions d'existence des saisonniers est essentielle pour la dynamique et la vitalité d'un secteur économique dont l'impact est puissant dans notre région.

Elle répond à la nécessité de renforcer la qualité de l'offre touristique dans un contexte de forte concurrence. Les compétences, l'expérience et la motivation des saisonniers sont à la base du maintien ou du développement de prestations adaptées aux exigences du marché. Elles renforcent l'attractivité des zones touristiques. »

Il ressort de cet avis des propositions sanitaires et sociales en faveur des saisonniers du tourisme :

*Dans le champ de la santé :*

- \* faire appliquer la législation (médecine du travail),
- \* développer la prévention,
- \* renforcer l'accès aux soins.

*Pour ce qui est du social :*

- \* favoriser l'accueil, l'information et l'insertion,
- \* prendre des mesures adaptées qui facilitent la vie sociale et familiale (logement, scolarisation des enfants,...).

Les constats issus des différentes enquêtes menées ces dernières années, par différents organismes, à différentes échelles géographiques, sur les modes de vie des saisonniers du tourisme, leurs conditions de vie sociale et familiale, et sur leur santé convergent. Il s'agit d'une population fragile sur laquelle repose pourtant l'activité économique des sites touristiques.

En différents lieux et site de l'arc Alpin, l'heure n'est plus aux études et aux enquêtes, mais à l'action. Pour faire se rejoindre enjeux humains et enjeux économiques, pour un développement durable, diverses expériences et dispositifs ont vu le jour (maison des saisonniers, actions de prévention, accords interprofessionnels sur le logement des saisonniers, formation de relais auprès des saisonniers, information et dépistage délocalisés pour les maladies infectieuses,...). Mais le chemin reste encore à tracer !

En Oisans, l'étude réalisée par l'ARDEM, en 2003, pour le compte du SIVOM de l'Oisans (Syndicat Inter-Communal à Vocation Multiple) a mis lui aussi en exergue cette fragilité de ceux que l'on appelle les « météores » mais aussi des saisonniers sédentaires. Des ressources et de nombreux acteurs sont prêts à passer à l'action. Leurs compétences et leurs expériences multiples auprès des saisonniers du tourisme, mais souvent éparpillées, demandent à être coordonnées et concertées pour une meilleure efficacité. Le Relais du Père Gaspard – UMIJ, résidant à Bourg d'Oisans, est un acteur central de proximité dans ce projet, reconnu par le Sous-Préfet et par les élus du canton de l'Oisans. Avec l'appui de tous, il est prêt à lancer l'initiative pour proposer et coordonner des actions avec les ressources mobilisables.

A l'issue du 2<sup>e</sup> séminaire Régional « Saisonniers du tourisme et conduites à risques : quelles prévention », les 12 et 13 juin 2003 à Bourg d'Oisans, un collectif d'acteurs « santé et conditions de vie des saisonniers du tourisme en Oisans » s'est constitué autour du Relais du Père Gaspard (Umij). Il en assure aujourd'hui la coordination et l'animation.

Le présent document présente les objectifs de ce groupe, son cadre de travail, ses membres, ses ressources. Il a pour but de formuler ou d'étudier des propositions d'actions de promotion de la santé et d'amélioration des conditions de vie des saisonniers du tourisme en l'Oisans. Ce document pourra servir de base aux membres du SIVOM pour définir des priorités et des orientations.

## **OBJECTIF GENERAL**

**Améliorer la santé et les conditions de vie des saisonniers du tourisme en Oisans.**

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Constituer un collectif d'acteurs (travailleurs saisonniers, employeurs, institutionnels, associatifs, élus) afin de :

- Favoriser une dynamique de promotion de la santé des saisonniers.
- Développer l'échange de pratiques et d'initiatives en direction des saisonniers.
- Encourager les initiatives pluri partenariales en direction des saisonniers
- Proposer et promouvoir des programmes d'actions en direction des saisonniers.

## **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

### **Organisation**

- Valider et obtenir une reconnaissance officielle de la création et du rôle du « Collectif Santé et conditions de vie des saisonniers du tourisme en Oisans »

### **Identification des besoins**

- Recenser les données existantes concernant la santé et les conditions de vie des saisonniers du tourisme, notamment en Oisans.
- Etudier les critères de faisabilité et mettre en œuvre des consultations d'information et de dépistage anonyme et gratuit pour le VIH et les hépatites, dans les stations de l'Oisans : Service de prévention des maladies transmissibles – Conseil Général de l'Isère.
- Rencontrer les professionnels, les saisonniers, les employeurs et les élus pour réaliser un état des lieux des besoins, attentes et possibilités d'implications de chacun dans la prise en compte des problématiques santé des saisonniers et en particulier des conduites à risque : Contrat d'objectifs ADESSI – Réseau Hépatites Prométhée / Drass Rhône-Alpes 2002/2003/2004.

### **Actions de terrain**

- Actualisation, adaptation et réédition du guide « Une Saison en Isère » sur le Massif de l'Oisans, en s'appuyant sur l'ancienne version éditée par la DDASS de l'Isère.
- Inscrire dans la durée un volet santé dans les « Plateformes emploi » du Relais du Père Gaspard.
- Organiser en partenariat, sur site, un forum de sensibilisation et d'information sur le thème « Santé et travail saisonniers » à destination des travailleurs saisonniers et de leurs employeurs. Thèmes : prévention des conduites addictives (alcool, drogues, ...); alimentation; sommeil; dépistage du VIH et des hépatites; etc.
- Action en faveur de l'accès au logement pour les travailleurs saisonniers (exemple : définition d'accords interprofessionnels sur le logement des saisonniers de l'Oisans).
- Action autour du temps libre des saisonniers du tourisme.
- Action autour de l'accès aux soins des saisonniers du tourisme.
- Action de formation de « relais santé et conditions de vie » auprès des saisonniers.
- Action de formation des professionnels sanitaires et sociaux.
- Création de lieu d'écoute en station pour les travailleurs saisonniers.
- Actions de sensibilisation et d'information sur la santé en direction des jeunes 18-25 ans qui découvrent la saison.

## **PRINCIPE ET METHODE**

Dans le cadre d'une concertation des acteurs au sein de ce collectif, l'objectif est de mettre en œuvre des actions, centrées sur les travailleurs saisonniers, qui tiennent compte des enjeux et du contexte économique des sites d'activités de loisirs et de détente concernés. Ces sites doivent pouvoir ressentir ces actions de santé comme une valeur ajoutée au développement local, en rejoignant leurs préoccupations marketing de valorisation d'image de marque et de rentabilité. On s'accordera à dire qu'en améliorant la santé et les conditions de vie des travailleurs saisonniers, l'accueil des touristes, l'organisation des activités, l'efficacité des prestations et leur rentabilité seront elle aussi améliorées. On s'emploiera, au préalable de toute action, à rencontrer les principaux employeurs des sites touristiques de l'Oisans pour les informer des enjeux de la problématique, rechercher une adhésion à l'objectif poursuivi par le collectif et prendre en compte leurs possibilités d'implication.

Des actions peuvent être mises en œuvre à partir d'initiatives, de ressources et de compétences qu'il s'agit d'inscrire dans une démarche commune et concertée. Le collectif « Santé et conditions de vie des saisonniers du tourisme en Oisans » se propose de tenir un rôle d'interface entre les différentes initiatives et les acteurs locaux, pour une meilleure efficacité et lisibilité des actions. A ce titre, le Relais du Père Gaspard (UMIJ), coordinateur et animateur du Collectif, est l'interlocuteur privilégié des acteurs locaux, pour rendre compte des travaux du collectif, et recueillir les attentes des acteurs de l'Oisans.

De leur côté, les opérateurs s'attacheront, dans les actions qu'ils pourront mener sur les différents sites, à prendre en compte les attentes des acteurs de l'Oisans recueillies et relayées par le collectif, à informer et à interroger le collectif sur la pertinence, le calendrier et l'articulation de leurs projets avec l'existant et le contexte.

## **PUBLIC ET TERRITOIRE CONCERNE**

### **Public**

La population de travailleurs saisonniers sur les sites touristiques de l'Oisans, soit environ 3500 saisonniers, et leurs employeurs.

### **Territoire concerné**

Ce sont toutes les communes, stations et villages de l'Oisans. On n'oubliera pas d'intégrer le rôle central que jouent également les communes de la vallée, notamment Bourg d'Oisans, Allemont et Livet-Gavet.

## **PARTENAIRES ENGAGES ET LEURS ROLES**

### **Coordination et interface locale**

- × **Le Relais du Père Gaspard** (UMIJ/Bourg d'Oisans) : lieu d'accueil d'urgence et lieu de résidence. « Mission emploi » d'accompagnement de jeunes de 18 à 25 ans dans la recherche d'un emploi saisonnier – découverte des métiers. Actions de santé locales (partenariat avec les employeurs).

### **Animation du collectif**

- × **Mutualité Française Isère** – Promotion de la santé
  - × **Umij** (Structure de rattachement du Relais du Père Gaspard)
- Bénéficiaire de l'expérience menée par la Mutualité Française Savoie pour la coordination du groupe « santé et conditions de vie des saisonniers ».

### **Partenaires ressources – intervenants**

- × **Conseil Général de l'Isère**
  - Assistante sociale de secteur.Territoire Sud Isère / Haut Oisans.
  - Service de prévention des maladies transmissibles par voie sexuelle et sanguine – suite à l'expérience d'une antenne du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit du Sida et des hépatites à Bourg d'Oisans de 1999 à 2003, une réflexion est en cours pour la mise en place de consultations de dépistage délocalisées sur site.
- × **ADESSI** (Association Départementale d'Education Sanitaire et Sociale de l'Isère) : actions menées auprès des professionnels de santé sur leurs besoins et attentes en matière de prévention et de prise en charge des Hépatites et du Sida – Organisation d'entretiens et de conférences avec les professionnels de santé de l'Oisans, en partenariat avec le réseau Ville-Hôpital Hépatites (réseau Prométhée) – Projet d'action en cours pour favoriser la réduction des risques de transmission des hépatites, leur dépistage et leur prise en charge, chez les saisonniers du tourisme.
- × **Réseau Prométhée – réseau Ville/Hôpital sur les hépatites** : action d'information auprès du grand public, action de formation à destination des professionnels de santé en Oisans, promotion de l'uniformisation de l'accès aux soins, réduction des risques.
- × **SOS Hépatites** : association oeuvrant dans le domaine de la prévention des risques de transmission des hépatites (information, débat, recensement des besoins) et le soutien aux personnes concernées.
- × **Santé pour tous** : travail en réseau avec les professionnels de santé en Oisans, action de sensibilisation sur les toxicomanies.
- × **Point Virgule – CODASE** : acteur de réduction des risques auprès des toxicomanes. « Etat des lieux sur la santé des saisonniers du tourisme en Oisans » : mission exploratoire avec le Relais du Père Gaspard (1999), proposition d'actions.

- × **Journal des saisonniers** : publication à destination des travailleurs saisonniers par des travailleurs saisonniers.
- × **PAIO Vizille-Oisans**      × **Mission Locale de la Bièvre**  
Accompagnement global des jeunes (emploi, formation, logement, santé) pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.  
Travail sur la mobilité des jeunes via les emplois saisonniers en partenariat avec le Relais du Père Gaspard.
- × **ISBA** : centre de santé – bilans de santé gratuits en fin de saison pour les travailleurs saisonniers – proposition de dépistage VIH, hépatites.
- × **Médecine du travail MT2i** : 2 médecins. Information, prévention, consultation. Libre accès aux salariés.
- × **Association CONTACT** : action de sensibilisation et prévention des conduites addictives.
- × **Office départemental de Prévention du Sida (ODPS)** : actions de sensibilisation en stations sur la prévention et le dépistage du VIH de 1999 à 2003 – Edition avec la DDASS de l'Isère du Guide « Une Saison en Isère » Massif de l'Oisans (mais aussi Vercors et Belledonne) – diffusion de préservatifs en stations (Financement DDASS).

#### **Partenaires ressources - financeurs**

- × **DGS / Drass Rhône-Alpes** : projet d'action ADESSI - Réseau Hépatites Promothée – en partenariat avec SOS Hépatites.
- × **Conseil Régional Rhône-Alpes** : mission exploratoire 1999 « Etat des lieux sur la santé des saisonniers du Tourisme » - Point Virgule – Relais du père gaspard (Umij) / Avis du Conseil Economique et Social Régional – Contrat de développement / Mission emploi du Relais du Père Gaspard / Mission locale et Paio.
- × **UMIJ** : Relais du Père Gaspard – hébergement d'urgence – résidence sociale.
- × **Mutualité Française Isère** : soutien aux actions de santé (état des lieux, animation de réseaux, actions sur le terrain).
- × **Ddass** : Actions en direction des saisonniers - Relais du Père Gaspard.
- × **SIVOM** : Etude 2003 ARDEM « accueil et logement des saisonniers de l'Oisans – La santé des saisonniers ». Relais du Père Gaspard.
- × **Conseil Général de l'Isère** : Information et dépistage anonyme et gratuit VIH et Hépatites / Travail social de secteur. PAIO. Relais du Père Gaspard.

#### **CALENDRIER**

- × **Décembre 2003** : Présentation aux membres du SIVOM de l'Oisans de l'étude réalisée par le cabinet ARDEM en 2003.
- × **Fin 2003** : premières rencontres du collectif et définition des objectifs.
- × **1<sup>er</sup> trimestre 2004** :
  - Propositions et avis du SIVOM de l'Oisans.
  - Définition des actions prioritaires à mener en concertation avec le SIVOM de l'Oisans.
  - Information auprès de la Préfecture, de la DDASS de l'Isère, de la DRASS Rhône Alpes, du Conseil Régional Rhône-Alpes et du Conseil Général de l'Isère.
  - Rencontre Relais du Père Gaspard, des Elus du SIVOM de l'Oisans et des employeurs.
  - Définition des actions prioritaires.
- × **Saison 2004** : mise en œuvre d'actions prioritaires et recherche de financements complémentaires en cas de besoins spécifiques.
- × **Mai-juillet 2004** : définition des axes prioritaires et préparation des actions 2004-2005.
- × **Septembre-octobre 2004** : compte rendu annuel des actions du Collectif en 2003-2004 et orientations pour la saison 2004-2005.

#### **BUDGET PREVISIONNEL**

- × **Animation et coordination du collectif « Santé et conditions de vie des saisonniers en Oisans »**  
1 chargée de mission à 1/4-temps – Relais du Père Gaspard (UMIJ) – Financement à solliciter (Sivom, Ddass, Drass, CGI, Région Rhône-Alpes).
- × **Actions spécifiques** décidées par le collectif en concertation avec les acteurs locaux.
- × **Valorisation** des financements et / ou co-financements d'actions prévues par des opérateurs spécifiques.

## **EVALUATION**

Il sera indispensable de partir de l'analyse des problèmes de santé et de conditions de vie de la population ciblée et de l'identification des éléments qui déterminent leur survenue ou leur aggravation, de spécifier clairement les résultats attendus, de mettre en œuvre les stratégies d'action qui sont les plus susceptibles d'être efficaces compte tenu des moyens disponibles et de suivre les résultats obtenus.

La stratégie d'action s'appuiera sur des objectifs quantifiés susceptibles d'être atteints dans la population, à une échéance définie, compte tenu des connaissances et des moyens disponibles. Elle spécifiera sur une période donnée la relation entre les objectifs quantifiés à atteindre et les actions à mettre en œuvre. A ces objectifs d'action devront correspondre des indicateurs spécifiques permettant de mesurer et suivre les résultats obtenus.

### **Exemples d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs**

- nombre de travailleurs saisonniers ayant bénéficié d'une consultation de médecine du travail et son évolution.
- nombre d'arrêt de travail pour maladie et son évolution.
- nombre de jeune ayant participé aux « plateforme emploi » du Relais du Père Gaspard.
- nombre d'employeurs partenaires de la mission emploi du relais du Père Gaspard.
- nombre de réunion d'échanges avec les travailleurs saisonniers / avec les professionnels sanitaires et sociaux en contact avec les travailleurs saisonniers.
- nombre d'actions d'information sur la santé et les conditions de vie des saisonniers.
- nombre de consultations d'information et de dépistage du VIH et des hépatites.
- attentes et besoins des travailleurs saisonniers en matière de santé.
- identification des possibilités d'implication des professionnels de santé, des travailleurs sociaux, des employeurs au contact des travailleurs saisonniers et des élus dans l'amélioration de la santé et des conditions de vie des saisonniers du tourisme.

## **COMMUNICATION**

Assurer une communication générale et spécifique auprès des élus, des employeurs, des travailleurs saisonniers et de la population générale de l'Oisans, dans la presse et les médias, pour assurer une visibilité des actions menées, en faisant apparaître clairement le cadre d'action défini avec le collectif.

## **INTERLOCUTEURS ET PERSONNES RESSOURCES**

Ces interlocuteurs sont mentionnés ici comme personnes ou structures ressources à associer, informer ou interroger dans la réflexion proposée par le collectif « santé et conditions de vie des saisonniers du tourisme en Oisans ». Ils sont autant de relais potentiels pour soutenir et/ou relayer les actions proposées dans le cadre du collectif.

### **Professionnels de Santé**

- Médecins du travail.
- Médecins généralistes.
- Centre médico-psychologique.
- Pharmaciens, laboratoires d'analyses médicales et biologiques, infirmières libérales,...
- Association Nationale des Médecins de Montagne.
- Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES).
- Collège Rhône-Alpes d'Education pour la Santé.

### **Employeurs locaux**

- Sociétés de remontées mécaniques.
- Centres de vacances et de loisirs.
- Ecoles de Ski.
- Offices du Tourisme.
- Hôteliers, commerçants, restaurateurs.

### **Représentants et syndicats de professionnels du tourisme et du loisir**

- Association Nationale des Directeurs de pistes et de la Sécurité des stations de sports d'Hiver (ADPS).
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Isère.
- Chambre des métiers de Grenoble.

- Observatoire – Comité départemental du Tourisme de l'Isère.
- Professionnels Associés de la Montagne (PAM).
- Fédération Professionnelle des Entreprises de Sport et de Loisirs (FPS).
- Syndicat Nationale des Moniteurs du Ski Français Ecole du Ski Français (SNMSF-ESF).
- Service Technique des Remontées Mécaniques et des transports Guidés (STRMTG).
- Syndicat National des téléphériques de France.
- Association Nationale des Pisteurs-secouristes (ANPS).
- SEATM (Ministère du tourisme) Service d'Etudes sur l'Aménagement Touristique de Montagne.

#### **Politiques**

- SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de l'Oisans.
- Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM).
- Association des Maires des Stations Françaises de Sport d'Hiver et d'Eté (AMSFSHE – Ski France).
- Conseil Général de l'Isère.
- Conseil régional Rhône-Alpes / Contrat de développement.

#### **Financeurs potentiels**

- Ministère de la santé (DRASS-DDASS).
- Caisses d'Assurance Maladie.
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie (sécurité des installations).
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP-DDTEFP).
- Conseil Général de l'Isère.
- Région Rhône Alpes / Contrat de développement.
- SIVOM de l'Oisans.

#### **Emploi**

- ANPE / Réseau A3.
- DDTEFP 38 – Service législation du travail – Inspection du travail.
- FONGECIF et AGEPHIP.
- Conseil des Prud'hommes.
- Syndicats des salariés – Grenoble.
- Maison des services publics (Bourg d'Oisans).

#### **Logement**

- CAF.
- Agences immobilières locales.
- Employeurs.
- Bailleurs sociaux et privés.

---

*« Quel que soit le point de vue, la station est présentée comme un univers de contradictions, souvent extrême où le pire côtoie le meilleur. De par ses spécificités, la saisonnalité, choisie ou subie, peut constituer un mode de vie ou un terrain d'apprentissage ou d'expérience pour des individus aux aspirations très diverses. Mais bien qu'attractive, elle peut aussi exclure sans ménagement. Lieu de suractivité concentrée dans le temps et dans l'espace, la station génère des tensions qui, elles-mêmes, induisent des comportements à risque.*

*La mission exploratoire - réalisée par Point Virgule et le Relais du Père Gaspard en 1999 - a suscité un réel intérêt auprès de nombreux interlocuteurs, comme si la moindre contribution à une meilleure connaissance de ce milieu complexe, entrait dans leur souci de faire le point. La plupart d'entre eux, quel que soit leur positionnement, se déclarent prêts à s'associer à toute action concertée pour continuer d'améliorer la situation » - Perspectives page 46 du rapport de mission exploratoire réalisée en 1999 par Point Virgule et le Relais du Père Gaspard.*

## **BIBLIOGRAPHIE ET DOCUMENTS DE REFERENCE**

- \* Mission exploratoire « Etat des lieux sur la santé des saisonniers du tourisme » - 1999 - Point Virgule / UMIHJ / Relais du Père Gaspard
- \* Enquête ARDEM « Accueil et logement des saisonniers de l'Oisans » - juillet 2003 (commanditée par la Préfecture de l'Isère et le SIVOM de l'Oisans)
- \* « Avis du Conseil Economique et Social Régional sur les conditions de vie des saisonniers dans les stations touristiques » - Assemblée plénière du CES Rhône Alpes du 21 mai 1997 + Actualisation du 19 février 2003
- \* Etude « Consommation de substances psychoactives des saisonniers d'une station de ski de la Tarentaise : état des connaissances et facteurs associés à la consommation de substances psychoactives – Julie Marteau / laboratoire d'épidémiologie et de Santé publique – Université Claude Bernard – Lyon
- \* « Exploitation des questionnaires d'évaluation des journées Prévention Santé en direction des saisonniers de Morzine et Avoriaz » - CAREPS Février 2003 pour le Conseil Général de Haute Savoie – Service Actions de santé
- \* « Evaluation d'un programme d'information et de prévention Sida en stations de sports d'hiver – Isère » - CAREPS mai 1999 pour la DDASS de l'Isère en collaboration avec l'ODPS
- \* « Analyse de l'évaluation des campagnes d'été et d'hiver de prévention du VIH – Haute Savoie » - CAREPS 1999 pour la DDASS de Haute Savoie et l'association 4S
- \* « Etude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie - Le logement des salariés saisonniers » - CCI de la Savoie 2002
- \* Article « Saisonniers - L'envers du décor » - Montagne Magazine n°275 / novembre 2003
- \* Article « Les "météores" de l'Oisans » - Dauphiné Libéré Isère du 9 décembre 2003

## **OUTILS**

- \* Exposition interactive « Le labyrinthe de votre saison – Question de saison » – Le Pélican / Mutualité de Savoie
- \* Guide « Une saison en Isère » – Massif de l'Oisans (Edition 2001-2002) – DDASS 38 / ODPS
- \* Guide pratique « pour loger le personnel dans les stations de montagne » - ADESS Savoie Edition 1997-1998
- \* « Accord interprofessionnel sur le logement des saisonniers dans le département de la Savoie – Définition, aspects qualitatifs, financement » - 13 décembre 2002
- \* Formation relais auprès des saisonniers 2002 – Savoie – Mission locale
- \* Brochures « Spécial jobs d'Hiver » et « Spécial Jobs d'été » - CRIJ Rhône Alpes Editions annuelles
- \* « La réglementation du travail dans les hôtels, café, et restaurants de l'Isère » - Publication saisonniers Ministère de l'emploi et de la solidarité / DDTEFP de l'Isère
- \* « Contrats saisonniers – Les règles légales » - DDTEFP 2003 Isère
- \* Brochure ADESSI « SIDA – HEPATITES B – C »